MAIRIE
SÈVRES
ANXAUMONT

PROCES-VERBAL DU CCAS

TENU LE 14 AVRIL A LA MAISON DES SADEBRIENS A 19H00

Date de la convocation du CCAS : 09 avril 2021

Présents : Monsieur Romain MIGNOT, Mesdames Céline BIGEAU, Christelle COMMIN, Marie DEBIEN, Dominique GAUDIN, Bernadette PARENT, Stéphanie TOURAT, Virginie USE, Messieurs Joël BEAUBEAU, Jean-Paul GUILLOTEAU, Pascal JAMIN.

Absents :
Madame Michelle BERTHON donne pouvoir à Madame Christelle COMMIN
Madame Brigitte JACQUET
Madame Dominique LIEGOIS
Monsieur Jean-Michel CHICARD

Approuve le compte rendu du précédent CCAS à l'unanimité.

Monsieur le Président informe que Madame Nathalie Arrigault a démissionné du Conseil Municipal pour des raisons personnelles. Sa démission prend également effet au sein du CCAS dont elle était administratrice.
Monsieur le Maire souligne qu'il respecte cette décision même s'il regrette le départ d'une élue engagée et de grande valeur.
Madame Brigitte Jacquet étant positionnée comme suivante sur la liste, elle est désormais membre du CCAS.

BUDGET

01/2021

Compte de gestion 2021 – budget du CCAS

Le CCAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2020 établi par le Comptable du Trésor,

Considérant la concordance du compte de gestion avec le compte administratif,

Après en avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion 2020 du CCAS.

Vote : unanimité

02/2021

Compte administratif 2020 – budget du CCAS

Monsieur Romain Mignot ne participe pas au vote

Madame Christelle Commin est élue Présidente de séance pour le vote du compte administratif.

Le CCAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2020 établi par le Comptable du Trésor,

Considérant la concordance du compte de gestion avec le compte administratif,

Après en avoir délibéré,

- Approuve le compte administratif 2020 du CCAS.

Vote : unanimité

03/2021

Exercice 2020– Affectation des Résultats d'Exploitation

Le CCAS doit statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

• Un excédent de fonctionnement de :	4 000.74 €
• Un excédent reporté de :	3 035.30 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**7 036.04 €**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2020 – excédent :	7 036.04 €
- Résultat reporté en fonctionnement (R 002) :	7 036.04 €

Vote : unanimité

04/2021

Vote du budget primitif 2021 du CCAS

Madame Christelle Commin présente le budget 2021.

Ce dernier prévoit notamment une subvention du budget communal à hauteur de 3 000.00 €.

Après en avoir délibéré, le CCAS approuve le budget principal 2021 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	11 636.04	11 636.04

Vote : unanimité

QUESTIONS DIVERSES

➢ **Diagnostic social de la commune :**

La commune accueille depuis le 1er mars Candice Desmines dans le cadre de la réalisation d'un stage sur le diagnostic social de la commune. Un questionnaire à destination des habitants a été réalisé afin d'identifier leurs besoins et de faire remonter divers souhaits dans les domaines de la santé, du logement, de l'action sociale et de la vie Sadébrienne en général.
Il sera distribué en même temps que le Petit Sadébrien à la mi-mai.

➢ **Echange avec l'association France Alzheimer:**

Le CCAS accueille l'association France Alzheimer représentée par le Président départemental Monsieur Jacques Henry, et Madame Marielle Paquinet, psychologue.
Monsieur Henry présente de façon synthétique la maladie d'Alzheimer et ce que cela implique pour les patients et les aidants.
Un échange s'ouvre autour de la nécessité de comprendre cette maladie pour mieux aider les personnes atteintes et leurs proches.
Les territoires peuvent contribuer à sensibiliser la société à cette maladie qui peut toucher tout le monde, au travers de moyens de communication à destination du grand public, identifier des référents, sensibiliser du personnel, organiser des temps d'échanges etc.
Le CCAS a affirmé sa volonté d'engager un partenariat auprès de l'association et reviendra vers cette dernière prochainement.
Monsieur le Président remercie Monsieur Henry et Madame Paquinet de leur venue.

➢ **Présentation de l'EHPAD de la Brunetterie:**

Madame Céline Bigeau, directrice de l'EHAPD, présente la structure.
L'EHPAD de Sèvres-Anxaumont travaille en collaboration avec celui de Chauvigny. Il propose :

- un hébergement classique de 78 places,
- un hébergement temporaire sur une période maximum de trois mois (2 places). Cela permet à la fois à la personne de découvrir la structure mais également aux proches d'avoir du temps pour soi (hospitalisation, congés etc.),
- de l'accueil de jour en semaine à la journée (6 places par jour). La personne vient passer un temps de convivialité à l'EHPAD et cela permet à l'aidant de souffler, de faire des

courses etc.
- de l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer,

L'année dernière, l'EHPAD a souhaité proposé à toutes les personnes âgées des ateliers gratuits :

- Atelier de médiation animale
- Cuisine gourmande
- Ateliers couture
- Sylvothérapie

Madame Bigeau insiste sur le fait que l'EHPAD est avant tout un lieu de vie avant d'être un lieu de soins.

➢ **Présentation de l'IME de Moulins:**

Madame Marie Debien, éducatrice au sein de l'IME, présente la structure et l'association de bienfaisance de Sèvres-Anxaumont à laquelle cette dernière est rattachée.
L'IME accueille aujourd'hui des enfants âgés de 6 à 16 ans (voire plus de la majorité) en situation de déficience légère à moyenne, ainsi qu'un groupe de 8 autistes.
L'institut est organisé en plusieurs services proposant un accueil éducatif, scolaire et de soin.
Actuellement, la structure propose un internat et accueille 136 enfants. Chaque élève à un projet propre à lui (travail scolaire, mise en place d'ateliers, insertion en milieu professionnel, découvertes de savoir-être, apprentissage de métiers… adaptés en fonction de leur niveau).

Plus largement, l'ABSA regroupe également l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « Jean Delebut » à Saint-Julien l'Ars et le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile.

Monsieur le Maire remercie Madame Bigeau et Madame Debien pour leurs présentations très éclairantes.